



G R O U P I M O

GROUPIMO S.A.

Immeuble sis Le Trident Quartier Montgerald

97200 FORT DE FRANCE

Comptes semestriels du 01/01/2021 au 30/06/2021

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

GROUPIMO S.A.

Immeuble sis Le Trident

Quartier Montgerald

97200 FORT DE FRANCE

Comptes semestriels du 01/01/2021 au 30/06/2021

* *Comptes non audités*

BILAN ACTIF

	2021S			2020 /S1
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement Frais de développement	940 799	763 903	176 896	122 034
Concessions, brevets et droits similaires	6 647	6 647		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 665		1 665	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>949 111</i>	<i>770 550</i>	<i>178 561</i>	<i>122 034</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	99 599	62 918	36 682	18 346
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>99 599</i>	<i>62 918</i>	<i>36 682</i>	<i>18 346</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 582 093	1 520 999	2 061 094	1 791 094
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 800		19 800	19 800
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>3 601 893</i>	<i>1 520 999</i>	<i>2 080 894</i>	<i>1 810 894</i>
ACTIF IMMOBILISE	4 650 604	2 354 467	2 296 136	1 951 274
Stocks				
Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 987		8 987	1 134
Clients et comptes rattachés	1 453 344		1 453 344	1 070 352
Autres créances	1 053 497	220 256	833 241	436 388
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>2 515 828</i>	<i>220 256</i>	<i>2 295 572</i>	<i>1 507 874</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres : Disponibilités	24 013		24 013	2 110
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>24 013</i>		<i>24 013</i>	<i>2 110</i>
ACTIF CIRCULANT	2 539 841	220 256	2 319 585	1 509 984
Charges constatées d'avance Frais d'émission d'emprunt à étaler	16 859		16 859	10 472
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 207 304	2 574 723	4 632 581	3 471 729

BILAN PASSIF

	2021S	2020 /S1
Capital social ou individuel Dont versé : 1 297 076	1 297 076	1 297 076
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	129 708	129 708
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	737 910	152 991
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	644 476	71 448
<i>Total situation nette</i>	<i>2 809 171</i>	<i>1 651 223</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 809 171	1 651 223
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	148 478	1 022 360
Provisions pour charges	60 397	60 397
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	208 875	1 082 757
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	727	1 465
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>	<i>727</i>	<i>1 465</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	283 740	215 232
Dettes fiscales et sociales	318 084	182 668
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>601 824</i>	<i>397 900</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 011 983	338 383
<i>Total dettes diverses</i>	<i>1 011 983</i>	<i>338 383</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 614 535	737 749
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 632 581	3 471 729

COMPTES DE RESULTAT

	2021S			2020 /S1
	France	Export	Total	
Vente de marchandises Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	598 642		598 642	477 952
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	598 642		598 642	477 952
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 667	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			3 430	
Autres produits (1) (11)			1	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			610 740	477 953
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			297 360	225 849
<i>Total charges externes</i>			<i>297 360</i>	<i>225 849</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			2 114	2 239
Charges de personnel				
Salaires et traitements			206 753	123 327
Charges sociales (10)			75 965	45 682
<i>Total charges de personnel</i>			<i>282 718</i>	<i>169 009</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			29 692	17 870
Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>29 692</i>	<i>17 870</i>
Autres charges (12)			13	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			611 897	414 968
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 157)	62 985
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) Autres intérêts et produits assimilés (5)			3 600	3 975
Reprises sur provisions et transferts de charges			884 199	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			887 799	3 975

Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 324	7 800
Intérêts et charges assimilées (6)	837	142
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	2 160	7 942
RESULTAT FINANCIER	885 639	(3 967)
RESULTAT COURANT	884 482	59 018

GROUPIMO

Du 01/01/2021 au 30/06/2021 en Euro

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2021S	2020 /S1
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 430
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	22 131	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 131	12 430
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	262 137	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	262 137	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(240 006)	12 430
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 520 670	494 357
TOTAL DES CHARGES	876 194	422 909
BENEFICE ou PERTE	644 476	71 448

ANNEXE

- 1. Règles et méthodes comptables**
- 2. Evénements significatifs**
- 3. Evènements post clôture et perspectives**
- 4. Notes sur le Bilan Actif**
- 5. Notes sur le Bilan Passif**
- 6. Notes sur le Compte de Résultat**
- 7. Autres informations**

Comptes semestriels arrêtés au 30/06/2021

Durée : 6 mois

Total bilan avant répartition : 4 632 581 Euros

Bénéfice : 644 476 Euros

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

(Pour mémoire, depuis le 1^{er} Janvier 2013 GROUPIMO S.A. n'établit plus de comptes consolidés, les seuils obligatoires n'étant plus atteints).

1. Règle et méthodes comptable

Les comptes semestriels arrêtés au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Présentation de la société

Fondée en Août 2000, par ses actuels dirigeants, la Société GROUPIMO S.A. est une société Holding et un groupe qui intervient dans les métiers des services à l'immobilier sur les Départements Français d'Amérique.

L'administration de biens (gestion et syndic) est le Core Business de Groupimo. Groupimo a développé une synergie de métiers, l'intermédiation immobilière (transaction, location et commercialisation de programmes neufs et anciens, locaux commerciaux), les diagnostics immobiliers, le courtage en assurance, le courtage en financement, les travaux et le home-staging, la formation, le conseil en Crédit Impôt Innovation, constituent les activités des sociétés du groupe.

La société est propriétaire de la marque "Le Marché de l'immobilier" (déposée à l'I.N.P.I.). Dorénavant les activités classiques d'agence immobilière d'habitation, ont été regroupées sous l'appellation Groupimo (Groupimo Syndic, Groupimo Gestion, Groupimo le Marché de l'immobilier).

Avec une culture forte basée sur les nouvelles technologies et le logiciel libre, GROUPIMO développe chaque jour de nouvelles fonctionnalités pour ses clients. Regroupées au sein d'un système d'information globale dénommé MatriXimo, l'ensemble des métiers communique, travaille, interagit depuis cet espace commun.

L'**espace client**, développé exclusivement, couvre progressivement ainsi tous les métiers de l'immobilier en permettant aux clients une information immédiate. Les annonces sont accessibles directement depuis n'importe quel support pour répondre à l'évolution liée aux modes de connexion (Smartphones, tablettes,...). L'équipe a été confortée par de nouveaux talents internationaux pour accélérer les développements. La création d'un bot, basé sur le deep learning, l'intelligence artificielle, et l'intelligence collective, est en cours.

Notre filiale, Supimo, a obtenu l'agrément du Datadock pour la formation professionnelle.

La commercialisation d'anciens hôtels va permettre un développement significatif de l'activité, en tant que nouveau moteur de croissance. Les synergies de métiers trouvent ici pleinement à s'appliquer et permettent de répondre aux problématiques de notre client vendeur, tout en proposant une approche novatrice à nos clients acquéreurs.

Immobilisations financières et créances rattachées

Ce poste est essentiellement constitué de titres de participation.

Les titres et créances qui y sont rattachés sont comptabilisés au bilan pour leur prix d'acquisition et dans le cas où leur valeur d'inventaire est inférieure à leur prix d'acquisition, une dépréciation est constatée. La valeur d'utilité d'entités opérationnelles pour lesquelles il n'existe pas d'évaluation indépendante récente est estimée en prenant en compte, d'une part, la quote-part de capitaux propres détenue et, d'autre part, la valeur de l'entreprise déterminée à partir de multiples de marché appliqués au chiffre d'affaires.

A l'issue des opérations de contrôle, il est apparu opportun de réviser la valeur de certains actifs pour se placer dans un contexte prudentiel.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont évalués à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour tenir compte des risques de non recouvrement ou lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dépenses de publicité et de marketing

Les dépenses de publicité et de marketing sont comptabilisées en charges.

Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement sur les passifs (règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

Droit individuel à la formation

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au DIF qui, depuis cette date, a cessé d'exister pour le secteur privé.

Au 31 décembre 2020, les droits acquis au titre du DIF au 31 décembre 2014 (507H00 sur GROUPIMO) n'ont pas été utilisés.

2. Evènements significatifs

Avec un résultat d'exploitation de -1 k€ contre 63 k€ en 2020, le premier semestre aura été difficile dans un contexte dégradé, lié au covid 19 qui a durement touché les Antilles-Guyane au cours de la période

Les délais et la crise sanitaire ne nous ont pas permis de procéder aux révisions nécessaires des dossiers des filiales.

Le résultat net au 30/06/2021, comme au 30/06/2020 ne tient pas compte des produits de participation des filiales, la crise sanitaire liée au COVID 19 nous ayant contraints, cette année encore, à tenir les AG de nos filiales en septembre 2021. Les produits de participation seront donc comptabilisés sur le 2eme semestre 2021.

Les dépenses augmentent du fait des besoins spécifiques de développement dû à l'accroissement très sensible de l'activité ce qui impacte négativement le Rex en cette première partie d'année.

La société n'a plus aucune dettes financières 0.7 k€ au 30/06/2021

Mettant en œuvre la délibération de l'assemblée générale Mixte du 28 août 2020, le Conseil d'Administration de la société GROUPIMO a procédé au regroupement des actions composant le capital social. Il est aujourd'hui composé de 1 297 076 actions de 1 euro.

Ce regroupement est devenu effectif le 19 janvier 2021.

Procédures judiciaires :

La société EURONEXT a assigné la société GROUPIMO devant le Tribunal de Commerce de Fort de France, le 28 janvier 2020 pour le paiement d'un reliquat sur les abonnements annuels 2018 et 2019.

Le montant de l'abonnement qui s'élevait à la somme de 3 k€ en 2017 a brusquement augmenté de plus de 500% en 2018 pour atteindre 17k €, suite à l'opération de division du nominal des actions. Cela alors même que la capitalisation boursière de la société GROUPIMO n'avait pas augmentée, et que les éléments contractuels et accessibles d'Euronext ne donnaient pas cette information.

Le contentieux est donc né de l'interprétation des conditions tarifaires non accessibles au moment de l'opération de split. L'affaire est actuellement pendante devant les tribunaux. Cette procédure porte, sur 3 années, sur un montant de 50k. Parallèlement la dernière assemblée a voté le principe de la réversion de cette division (cf infra).

BANQUE POPULAIRE

La société MARTINIQUE TRANSACTION SYNDIC, ancienne filiale de la société Groupimo a été placée en liquidation judiciaire le 25 octobre 2011. La BRED BANQUE POPULAIRE détentrice d'une créance admise au passif de la société MARTINIQUE TRANSACTION SYNDIC, a assigné Groupimo en sa qualité de caution solidaire (personne morale) de sa filiale.

La BRED BANQUE POPULAIRE demandait la condamnation de Groupimo à payer la somme de 892 854 euros au titre du prêt consenti à sa filiale le 27 février 2008. Cette affaire est provisionnée à hauteur de 897 854 € au 31/12/2020.

L'affaire a été plaidée le 2 octobre 2018. Le délibéré qui était attendu depuis le 1^{er} semestre 2019 a été rendu le 28 décembre 2020.

Le Tribunal de Commerce de Fort de France a condamné la société GROUPIMO en sa qualité de caution de la société MARTINIQUE TRANSACTION SYNDIC à payer à la Banque Populaire la somme de 234 285,71€ déduction faite des sommes éventuellement perçues de la répartition du prix de vente du fonds de commerce de la société MARTINIQUE TRANSACTION SYNDIC.

A ce jour, la Banque Populaire n'a pas fait appel et les délais sont expirés. Nous avons donc comptabilisé la condamnation et repris la provision dans les comptes de 2021.

CGSS

La CGSS Martinique a délivré une contrainte d'un montant de 22 131€ portant exclusivement sur des pénalités et majoration de retard. Il faut rappeler que la CGSS Martinique avait assigné Groupimo a la fin des années 2000 pour plus de 600.000 euros en principal. Groupimo avait négocié et payé l'échéancier convenu. Restait la question des pénalités et majorations de retard qui avaient donné lieu à un engagement de la CGSS d'annulation au terme de l'échéancier. Malgré cela, ces frais n'ont pas été annulés. Groupimo a formé une opposition à la contrainte. Cette opposition a été rejetée par décision du tribunal des affaires sociales le 27 mai 2021 condamnant la société GROUPIMO à payer la somme de 24 351€. La provision de 22k passée sur l'exercice 2020 a été reprise.

3. Evènements post-clôture et perspectives

GROUPIMO est un groupe d'administration de biens..

La reconstitution des capitaux propres étant finalisée, une nouvelle distribution de dividende d'un montant de 200 009 euros a été votée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 13 août 2021.

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2020	200 009€		
2019	50 000€		
2018	0€		

La Martinique ayant été gravement impactée par la 4^e vague Covid, les autorités ont décrété un confinement général au cours du mois d'août 2021.

Malgré les promesses gouvernementales de soutien aux entreprises impactées par la baisse d'activité en raison de la crise sanitaire liée à la COVID, la société GROUPIMO n'a pu obtenir d'aide étatique.

Au niveau régional, les aides sollicitées auprès de la Collectivité territoriale ont été refusées, jusqu'à aujourd'hui, sans explication ni motivation pour GROUPIMO et ses filiales.

4. Notes sur le bilan actif

OPTIONS RETENUES DANS LE CADRE DU REGLEMENT CRC 2004-06

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition des - Immobilisations corporelles et incorporelles - Titres immobilisés et titres de placement	01.01.2005	✓		✓
Coût d'emprunts activables - Montant comptabilisé à l'actif				✓
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation - Montant comptabilisé à l'actif	31.12.2007		✓	

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	31/12/2020	Augmentation	Diminution	30/06/2021
Immobilisations incorporelles	947 446	-	-	947 446
Terrains	-			0
Constructions	-			0
Autres immobilisations corporelles	83 629	15 970	-	99 599
Avances et acomptes	-	1 665	-	1 665
Immobilisations financières	3 331 893	270 000	-	3 601 893
TOTAL	4 362 969	287 635	-	4 650 604

Amortissements	31/12/2020	Augmentation	Diminution	30/06/2021
Immobilisations incorporelles	745 937	24 614		770 550
Terrains	-			-
Constructions				-
Autres immobilisations corporelles	57 839	5 078	-	62 918
TOTAL	803 776	29 692	-	833 468

Les logiciels et les licences acquis par l'entreprise sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les travaux de conception en matière d'innovations informatiques sont immobilisés et amortis sur 5 ans.

Les immobilisations financières sont principalement constituées de titres de participation. L'augmentation de ce poste au 30/06/2021 est liée à l'acquisition des parts sociales de la société FONTENOY IMMOBILIER en mai 2021 pour un montant de 270 k€.

Tableau des filiales et participations au 30/06/2021 (non consolidées)

Informations financières	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue directement ou indirectement (en %)	Valeur comptable des titres détenus au 30/06/2020		Valeur comptable des titres détenus au 30/06/2021		Chiffres d'affaires HT du 1er semestre 2021	Résultat au 30/06/2021
				Brute	Nette	Brute	Nette		
MADININA SYNDIC	8 000	130 018	100	8 000	8 000	8 000	8 000	593457	12674
COMAPHI	8 064	50158	100	3 024	3 024	3 024	3 024	87874	24243
M.I. GUYANE	47 360	- 70736	80	160 000	-	160 000	-	96732	-3801
EXPERTIM	500	67738	100	500	500	500	500	91935	23874
LESAGE	1 748 772	1933867	100	2 690 696	1 730 696	2 690 696	1 730 696	888660	- 78026
DFA	1 000	- 18551	100	100 000	-	100 000	-	-	0
BOLAMO	8 100	59181	100	300 000	-	300 000	-	105300	10 795
ENCLOS	1 000	-	99,99	999	-	999	-	-	-
SUPIMO	1 000	16182	100	4 750	4 750	4 750	4 750	38150	- 31 293
LYBY	1 524	- 32829	100	2 624	2 624	2 624	2 624	-	-
VRP	40 500	- 49201	100	40 500	40 500	40 500	40 500	303369	51815
ADMINIMO	1 000	- 1408	100	1 000	1 000	1 000	1 000	203 400	- 54 319
RENOVIMO	10 000	- 82606	100	-	-	-	-	533 979	176 493
FONTENOY IMMOBILIER MARTINIQUE	5 000	163 771	100	-	-	270 000	270 000	n/a	n/a

Les plans d'amortissements des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

Amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME

Immobilisations décomposées :

Structure :

Amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants :

Amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Mode d'amortissement :

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
			Structures		Composants	
	mode	durée	mode	durée	mode	durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1-5 ans				
Terrains	N/A					
Constructions	Linéaire		Linéaire	50 ans	Linéaire	10-25 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	7 ans				
		3-7 ans				
		ans				

Etat des créances :

Les créances de GROUPIMO SA se détaillent comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Avances et acomptes versés	8 987	8 987	
Clients douteux ou litigieux	0	0	
Autres créances clients	1 453 344	748 050	705 294
Personnel, avances et acomptes	3 296	3 296	
Fournisseurs, avoirs à recevoir	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 127	26 127	
Impôt sur les bénéfices	312 473	312 473	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 395	18 395	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	
Groupe et associés	692 802	692 802	
Débiteurs divers	404	404	
TOTAL	2 515 828	1 810 534	705 294

Les autres créances clients sont principalement des créances intragroupes.

La créance « Etat, impôt sur les bénéfices » pour 312.4 K€ concerne des crédits d'impôts relatifs aux CII 2015 à 2020 pour GROUPIMO et ses filiales.

Nos demandes de CII des années 2015 à 2017 ont fait l'objet d'un refus par l'administration fiscale. Une provision pour impôts de 60.4 K€ avait été comptabilisée en 2018 pour couvrir ce risque. La société GROUPIMO ainsi que ces filiales GROUPIMO GESTION et MADININA SYNDIC ont donc saisi le Tribunal Administratif de Fort de France, le 3 décembre 2019 afin de contester ces décisions de rejet.

Par jugement en date du 22 octobre 2020, le Tribunal Administratif de Fort de France a rejeté les demandes de remboursement au titre du Crédit Impôt innovation 2015 à 2017 au motif que les sociétés Groupimo, Groupimo Gestion et Madinina Syndic ne rapportaient pas la preuve création de fonctionnalité nouvelles ni de la conception d'un nouveau produit, malgré l'accompagnement et le montage du dossier par un spécialiste du secteur qui nous avait recommandé cette démarche, la société Iniciativas.

La société GROUPIMO ainsi que ses filiales Groupimo Gestion et Madinina Syndic ont interjeté appel de cette décision auprès de la Cour d'Appel Administrative de Bordeaux.

La procédure est toujours en cours.

Les dossiers techniques relatifs aux CII des années 2018 et 2019 ont, quant à eux, été transmis à l'Administration fiscale. A ce jour, ces dossiers n'ont pas fait l'objet d'un rejet contrairement à 2015-2017.

S'agissant de l'année 2020, le dossier technique sera déposé au cours du 2^e semestre 2021.

La rubrique « Groupe et associés » est principalement constituée des comptes courants des filiales de Groupimo S.A.

Les comptes courants des filiales sont dépréciés à hauteur de 220 256 € au 30/06/2021. Aucune provision complémentaire n'a été comptabilisée sur le 1^{er} semestre 2021.

Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 16 859.17 €

5. Notes sur le bilan passif

Capital social (actions ou parts)

Le capital social s'élève à 1 297 076 euros. Il est composé de 1 297 076 actions de 1 euro.

Variation des capitaux

	31/12/2020	Augmentation	Diminution	30/06/2021
Capital social	1 297 076			1 297 076
Prime démission, de fusion, d'apport			-	0
Réserve Légale	129 708			129 708
Autres réserves				0
Report à nouveau	102 405	635 505		737 910
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	635 505	644 476	(635 505)	644 476
Provision réglementée				
TOTAL	2 164 694	1 279 981	(635 505)	2 809 172

En attendant le traitement de l'assemblée générale du 13/08/2021 approuvant les comptes de l'année 2020 et décidant de l'affectation du résultat de l'année 2020 pour 635 505€, ce dernier a été affecté au compte report à nouveau.

Pour information, l'assemblée générale du 13/08/2021 a décidé du paiement d'un dividende de 200 009 €.

Provisions pour risques et charges

	31/12/2020	Dotation	Reprise	30/06/2021
Provisions pour litige				0
Provisions pour Impôts	60 397			60 397
Autres provisions pour risques et charges	1 053 485	1 324	(906 330)	148 478
TOTAL	1 113 882	1 324	(906 330)	208 875

La provision pour impôts constituée en 2018, concerne le risque lié au rejet de nos demandes de CII des années 2015 à 2017.

Une provision pour charges financières d'un montant de 1.3 k€ a été constatée sur le 1^{er} semestre 2021, elle concerne les intérêts dans le dossier SGBA.

La reprise de provisions d'un montant de 906.3 k€ € comptabilisée sur le 1er semestre 2021 concerne :

- La provision pour amendes et pénalités dans le dossier CGSS Martinique pour 22.1 k€, GROUPEMO ayant été condamné au paiement de la somme de 24.4 k€. Un échéancier de paiement sur 24 mois a été mis en place pour le règlement de cette condamnation.
- La provision pour charges financières dans le dossier BANQUE POPULAIRE pour 884.2 k€. GROUPEMO ayant été condamné au paiement de la somme de 237.8 k€. Une provision de 13.6 k€ a été conservée pour couvrir le montant des intérêts dus au 30/06/2021.

Ces condamnations ont été comptabilisées au compte 678800.

États des dettes

	Montant bruts	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	727	727		
Acomptes reçus sur commandes	0	0		
Dettes fournisseurs	283 740	283 740		
Dettes fiscales et sociales	318 084	318 084		
Autres dettes	632 526	532 526	100 000	
Groupe et Associés	379 458	379 458		
TOTAL	1 614 534	1 514 534	100 000	0

L'augmentation du poste « autres dettes » (+ 340 k€ sur le semestre) est principalement dû :

- à la condamnation dans l'affaire BANQUE POPULAIRE comptabilisée pour un montant de 237.8 k€
- A l'échéancier de paiement mis en place pour le paiement du solde des parts sociales de la société FONTENOY IMMOBILIER pour 100 k€

L'augmentation du poste « Groupe et Associés » (+ 333 k€) correspond au montant dû à notre filiale COMAPHI dans le cadre de la convention de trésorerie.

6. Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'un montant de 598 642 € concerne des prestations facturées par la holding à ses filiales Il est en augmentation par rapport au 1^{er} semestre 2020 compte tenu, d'une part de l'augmentation de l'activité de certaine de nos filiales, et d'autre part, par la mise en place de nouvelles conventions avec les sociétés ADMINIMO, RENOVIMO et FONTENOY IMMOBILIER

Résultat financier

	30.06.2021
Produits de participation	0
Revenus des autres créances	3 600
Autres produits financiers	0
Reprise provisions charges financières	884 199
Reprise provisions pour dépréciation immos financières	0
Total	887 799
Charges d'intérêt	837
Charges financières sur comptes du Groupe	0
Dotations aux provisions pour risques et charges financières	1 324
Total	2 160
Résultat financier	885 639

GROUPE n'a perçu aucun produit de participation au cours du 1^{er} semestre 2021.

Les Assemblées Générales des filiales se sont tenues au mois de septembre 2021, les produits de participation seront donc comptabilisés sur le second semestre 2021.

Pour information, ces distributions s'élèvent à un total de 267.8 k€ dont 40 k€ de la société COMAPHI, 120 k€ de la société MADININA SYNDIC, 50 k€ de la société RESIDENCE DE BAIE et 57.7 k€ de la société EXPERTIM.

Les revenus des autres créances pour 3.6 k€ concernent les intérêts du 1^{er} semestre 2021 perçus au titre du protocole d'accord de paiement avec la société GROUPE GESTION.

Les charges d'intérêts pour 0.8 k€ concernent des intérêts bancaires.

La dotation aux provisions pour risques et charges financières concerne la provision pour intérêts dans le dossier SGBA.

La reprise sur provisions pour risques et charges financières pour 884.2 k€ concerne le dossier BANQUE POPULAIRE, provision reprise suite au jugement définitif dans ce dossier.

Résultat exceptionnel :

Détail des charges exceptionnelles :

- Condamnation AFF CGSS Martinique pour 24.4 k€
- Condamnation AFF BANQUE POPULAIRE pour 237.8 k€

Détail des Produits exceptionnels :

- Reprise sur provisions pour risques et charges AFF CGSS pour 22.1 K€

7. Autres informations

Rémunération des dirigeants

	Rémunération	Avantages en nature	Total
Stéphane Plaissy	29 013	0	29 013
Didier Nicolai	29 013	0	29 013
Philippe Kault	0	0	0

Ventilation de l'effectif moyen

	Effectif moyen salarié	Effectif mis à disposition	Effectif Total	%
Ingénieurs et Cadres	7			70 %
Employés	0			0 %
Apprentis	3			30 %
Total	10	0	0	100 %

Information sur les parties liées

Au compte de résultat :

	30/06/2021
Produits	
Prestations de services	598 642
Produits de participation	0
Revenu des autres créances	3 600
Charges	
Autres achats et charges externes	13 714
Dotations provisions charges financières	0

Au bilan :

	Brut	Provision	Net
Actif			
Titres de participation	3 582 093	1 520 999	2 061 094
Créances clients et comptes rattachés	1 419 279		1 419 279
Autres créances	692 802	220 256	472 546
Passif			
Fournisseurs et comptes rattachés	52 711		52 711
Autres dettes	333 692		333 692

Honoraires du Commissaire aux comptes

Des honoraires ont été comptabilisés pour 10 700 € sur le 1^{er} semestre 2021.

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

	au 30/06/2021	au 31/12/2020
Indemnités de fin de carrière	26 591	21 785

Méthodes et hypothèses utilisées :

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédits projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

- Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation retenu est de 5,4%. Conformément aux préconisations de la norme IAS 19, ce taux est proche des taux au 31/12/2012 des obligations long terme sur le marché financier des maturités comparables aux durées résiduelles moyennes d'activité des salariés du Groupe. Toutefois, ce taux a été déterminé en excluant les valeurs financières, soumises à des fortes variations.

- Modalité de départ

L'hypothèse retenue est un départ à l'initiative de l'employé, l'indemnité versée est l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite (CCN N° 3090 - Art.34). Pour les sociétés ne relevant pas de la convention collective, les calculs ont été effectués en supposant que l'indemnité versée est égale à l'indemnité de base du code du travail.

Cette indemnité est soumise à charges sociales.

- Age de départ à la retraite

Les âges de départ à la retraite retenus sont de 65 ans.

Engagements financiers

Le montant des avals, cautions et garanties donnés à des tiers s'élève à 0 euros au 30/06/2021.

K€	30/06/2021	30/06/2020
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties donnés à des tiers	0	820
Dont montant restant de l'engagement	0	659

